

AD 2026 : Prises de position du CC sur les propositions

Le présent document comprend les prises de position officielles du Comité central sur l'ensemble des propositions soumises à l'AD 2026.

Proposition de Triesen concernant le vote électronique lors de l'AD

Le CC est favorable au vote numérique en tant qu'instrument moderne. Cependant, l'évaluation ayant eu lieu en 2025 n'ayant pas abouti à un résultat satisfaisant, aucune mise en œuvre numérique n'est prévue pour l'AD 2026. Le CC soutient la proposition et suggère de prévoir un budget de 5 000 CHF pour l'AD 2027. Bien qu'une solution plus économique soit recherchée, les prix du marché des fournisseurs renommés se situent actuellement dans cet ordre de grandeur, ce qui constitue également la raison principale du renoncement en 2026.

Proposition du CEG concernant les taxes de classement pour les tournois Blitz & Rapid

Point 1 : Suppression des taxes

Les taxes de classement sont entrées en vigueur le 1.1.2026, après avoir été adoptées par l'AD de l'année dernière. Le CC est conscient du problème lié au fait que les tournois Blitz & Rapid sont désormais grevés de taxes relativement élevées. Cependant, la charge de travail pour la FSE pour ces formats correspond à celle des tournois classiques. Afin de disposer d'une base solide pour d'éventuelles adaptations futures, le CC recommande d'attendre d'abord les expériences d'une année civile complète. Ce n'est qu'ainsi qu'une nouvelle réglementation pourra être établie sur la base de chiffres et de faits. Par conséquent, le CC rejette le premier point de la proposition.

Point 2 : Remboursement des taxes

Indépendamment de l'adoption du premier point, le CC refuse le remboursement des taxes déjà perçues. Celles-ci sont valides conformément à la décision de l'AD de 2025.

Proposition de SwissChessAcademy concernant un quota tessinois au Championnat Suisse Juniors d'Echecs Rapides

La souveraineté sur le règlement du Championnat Suisse Juniors d'Echecs Rapides relève de la Commission des jeunes, raison pour laquelle il n'est

pas procédé à un vote à ce sujet lors de l'AD. La proposition sera traitée au sein de la commission ; la demande est prise en considération et traitée avec sérieux. Cependant, comme la sélection pour le Championnat Suisse Juniors d'Echecs Rapides s'effectue déjà actuellement via les cadres régionaux en fonction de la force de jeu, il n'y a pas de désavantage pour le Tessin à l'heure actuelle.

Proposition du CC concernant le règlement CSE/CSG

Le CC dépose une proposition visant à adapter le règlement CSE/CSG, dont la modification nécessite impérativement une décision de l'AD. Le CC approuve ces adaptations à l'unanimité.